Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 056-215600222-20260518-2026_1805_5-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY

2026_1805_5

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15 — L'an deux mille vingt-six
Le lundi 18 mai 2026 à 19 heures 00
Présents : 12 — Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Votants : 15 — à la mairie, sous la présidence de Mr Guillaume GRANNEC, Maire

Conseil Municipal : séance du 18 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 15
Convocation et affichage : 11 mai 2026
Présents : Guillaume GRANNEC, Liza HÉRISSON, Yannick LE NOCHER, Céline DANIBO, Jean-Claude SITRUK, Nadine OLSZER, Laurent CAHET, Guillaume BRULÉ, GUÉNÉDAL Nolwenn, Chloé LEFRANC, Marianne DANO, Mathieu BRINDEAU.
Absents excusés : Pascal FRIBOURG (donne pouvoir à Jean-Claude SITRUK), Elodie DECOURCHELLE (pouvoir à Céline DANIBO), Jean-Jacques PEYRE (donne pouvoir à Mathieu BRINDEAU).
Secrétaire de séance : Guillaume BRULÉ

Modification des résultats de la COMMUNE 2025 suite à l'intégration d'opérations d'ordres non budgétaires

Considérant les résultats DEFINITIFS de l'exercice 2025 présentés et résumés comme suit par le Maire :

Suite à l'intégration des opérations d'ordre non budgétaires (écritures du SGC de clôture du lotissement du centre bourg), les résultats définitifs de la commune sont les suivants :

	Fonctionnement en €	Investissement en €
Opérations budgétaires recettes	1 143 214.20	869 902.80
Opérations budgétaires dépenses	880 156.57	579 550.37
Résultat de l'exercice 2025 (rec -dep)	263 057.63	290 352.43
Résultats antérieurs reportés (2024 selon balance)	668 930.18	83 012.38
Résultat cumulé à la fin exercice 2025	931 987.81	373 364.81
Restes à réaliser recettes		128 995.00
restes à réaliser dépenses		638 030.00
Résultat d'investissement corrigé des RAR		-135 670.19
Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	-10 864.40	+20 000
Résultat de cloture exercice 2025 avec intégration des opérations d'ordre non budgétaires – A AFFECTER EN 2026	921 123.41	393 364.81
A couvrir par l'affectation si <0		

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 056-215600222-20260518-2026_1805_5-DE

Les résultats définitifs après vote du CFU 2025 à affecter sont :

- Section d'investissement :

Recettes : art 001 RI : excédent reporté : 393 364.81 €

Recettes : art 1068 RI : Excédents de Fonctionnement capitalisés : 721 123.41 €

- Section de fonctionnement :

Recettes : Compte 002 RF : Excédent de Fonctionnement reporté : 200 000 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal décide :
-De constater, d'approuver et d'affecter définitivement, au budget principal de la commune, les résultats de l'exercice 2025 ci-dessus.

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures
Le secrétaire de séance

Guillaume BRULÉ

Fait à BRANDIVY, le 22 mai 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,

Guillaume GRANNEC

MAIRIE DE BRANDIVY 56500 (MORBIHAN)

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.